

**LA PAROLE À ... Guy Delacrétaz, Syndic de Préverenges,
Membre du Comité**

Notre région : le pays d'où nous venons

ARCAM, district de Morges, quelle que soit l'appellation, ce pays est bien le nôtre. Combien parmi nous ont des liens familiaux ou d'amitié dans plusieurs des communes formant notre district. Assurément un très grand nombre.

Cette région est marquée depuis longtemps par nos transhumances, agriculteurs, fils et filles d'agriculteurs descendus à la ville, ou citadins retournés s'établir à la campagne ; réalité très suisse, symbolique de ce pays où l'on bouge certes, mais pas trop si on en a l'opportunité. Ce constat simple doit nous faire comprendre à quel point nous sommes liés, interdépendants et le serons peut-être encore plus lorsque, après avoir trop consommé, trop voyagé à travers le globe, le temps viendra où il faudra apprendre à être raisonnable et à préserver nos ressources.

Si j'ai souhaité m'engager dans la grande aventure du développement de notre district au sein de l'ARCAM, c'est porté par cette vision et pour contrer tout totalitarisme, qu'il soit écologique, procédurier ou bureaucratique. La réalité est pragmatique et la force de notre pays a toujours été le compromis, un compromis

crédible et constructif. Il est essentiel que ces valeurs soient mises au centre de nos actions, de nos débats. Pas d'opposition entre le haut et le bas, pas d'antagonisme entre la prospère riviera lémanique et l'essentiel plateau vaudois, véritable poumon d'oxygène et de nature, zone de petites localités, de villages et d'agriculture, étendues où il fait si bon vivre, un peu à l'écart de la vie parfois trop trépidante et étouffée par les bouchons chroniques de nos agglomérations. Notre district forme un tout équilibré qu'il faut protéger.

L'ARCAM, qui pourrait paraître un peu trop technique de par sa fonction de courroie de transmission avec le Canton et ses fonctionnements bureaucratiques et technocratiques, a pour mission de coordonner ce développement. Elle est le lieu de recherche de compromis permettant de développer de manière cohérente et responsable l'ensemble du district. Elle doit porter ce souffle nécessaire au développement de toute la région, du bas vers le haut. Au moment où nous définissons notre stratégie régionale, c'est ce message que chaque acteur doit garder en lui pour le développement harmonieux de notre région.

CARTOJURALÉMAN : LE GÉOPORTAIL RÉGIONAL DU DISTRICT DE MORGES EST EN LIGNE

30 communes du district de Morges regroupant environ 50'000 habitants, couvrant 14'000 ha et 6 associations intercommunales ont décidé d'adhérer au projet de géoportail régional CartoJuraLéman! Celui-ci est déjà consultable en ligne à l'adresse map.cjl.ch. Les données de tous les partenaires seront intégrées dans le géoportail à fur et à mesure de leur disponibilité. A l'adresse www.cjl.ch vous pourrez vous informer sur l'avancement du projet.



DÉCOUVREZ LE NOUVEAU SITE INTERNET DE L'ARCAM !

La technique évolue, les accès à l'information se diversifient, les supports se multiplient ... Pour répondre à toutes ces conditions, l'ARCAM a décidé d'actualiser son site internet. Sans être une refonte complète, le visiteur y trouvera des informations plus facilement accessibles, des menus dynamiques et fonctionnels ainsi que de multiples possibilités pour accéder à des contenus supplémentaires.

L'accès réservé, l'Extranet, demeure et devient le lieu incontournable pour permettre aux membres de notre association de s'inscrire aux différentes manifestations de l'ARCAM ou de bénéficier d'un accès privilégié à des documents spécifiques.

C'est donc tout à la fois un outil de communication et un support organisationnel que propose l'ARCAM à ses membres et à tout type de visiteur intéressé aux activités de notre association.

Nous vous proposons donc d'aller surfer sur nos pages. Et parce que personne n'est à l'abri d'erreurs de jeunesse ou d'oublis, n'hésitez pas à nous transmettre vos remarques et commentaires.



Agenda

Jeudi 18 janvier 2018,

16h30, Cossonay

Atelier Energie : Eclairage public

Jeudi 15 mars 2018,

18h00, Lieu à définir

Point Energie : Assainissement des bâtiments publics

Mercredi 30 mai 2018,

18h00, Lieu à définir

Assemblée générale

Jeudi 27 septembre 2018,

18h00, Lieu à définir

Point Energie : Chauffage

Jeudi 11 octobre 2018,

18h30, Lieu à définir

Etats généraux du tourisme

Mercredi 21 novembre 2018,

18h00, Lieu à définir

Assemblée générale

UNE ÉCOLE DE TOURISME SE PENCHE SUR LA RÉGION

En septembre dernier, L'ARCAM et son partenaire Morges Région Tourisme ont confié 5 projets de la «Slow Destination» à l'École Supérieure de Tourisme de Lausanne (IST).

Les étudiants de dernière année ont travaillé durant 4 mois, leur mission principale était d'apporter des pistes de développement ainsi que des réflexions sur les projets. Les 5 projets qui leur ont été confiés sont : Le développement du camping de La Sarraz, le modèle d'affaire de la Maison du Tourisme de Morges, la création d'un réseau de Greeters, le développement de nouveaux produits oenotouristiques et la création d'un réseau de location de vélos

électriques.

En plus des moments de travail « théoriques » qui ont eu lieu à l'école, ils se sont aussi rendus sur le terrain pour rencontrer les partenaires et acteurs du tourisme. Une démarche qui a été très appréciée par tous.

Le 24 novembre, les futurs professionnels du tourisme ont présenté leurs premières conclusions aux partenaires et acteurs touristiques du district de Morges lors d'une séance au Château de La Sarraz. Mais leur travail n'est pas encore totalement abouti, leurs conclusions finales devront être remises le 22 janvier aux deux mandataires.

Le groupe du projet Camping en visite sur place



PROMOTION ÉCONOMIQUE

DISTRICT ET VILLE DE MORGES : DOUBLON OU SYNERGIE EXEMPLAIRE ?

Y a-t-il un risque de doublon entre le district et la ville de Morges au niveau du délégué à la promotion économique ?

Pascal Rocha da Silva est entré en fonction le 1er juillet 2017, en qualité de délégué à la promotion économique. Il a été engagé à 60% par la Ville de Morges et à 40% par l'ARCAM. Après bientôt six mois d'activité, c'est plutôt une impression de grande complémentarité entre la ville-centre et le district dans son ensemble. Au niveau de l'ARCAM, un programme s'applique à toutes les régions. Il s'agit notamment de garantir une amélioration continue des conditions-cadres pour les entreprises et leur développement. Cela passe par des aides au développement et à l'innovation (LADE, RIS), mais également via les prestations de guichet d'entreprises telles que la recherche de terrains et de locaux et la mise en relation avec des investisseurs ou encore des services aux entreprises tels que les cours d'appui apprentis (App-App) ou de la santé au travail (VitaLab). Ces mesures bénéficient tant à la ville de Morges qu'à l'ensemble du district.

Les actions menées en direct par la ville de Morges consistent avant tout à établir une interface entre l'administration et les entreprises. En d'autres mots, il s'agit de construire un lien privilégié avec les entre-

prises de toutes tailles afin de répondre à leurs besoins et de simplifier leur relation avec les autorités.

A noter que l'ARCAM met en place des dispositifs similaires dans toutes les régions définies du district pour répondre aux spécificités locales. On peut notamment penser à la zone Littoral Parc, qui a des besoins particuliers liés à la concentration de grandes et moyennes entreprises dans une région éloignée des centres urbains. L'ARCAM est précisément en train de mettre en place des mesures spécifiques à cette zone. D'autres réflexions sont menées par exemple à La Sarraz ou à Pompaples.

Au final, la concentration de la promotion économique du district et de la ville dans une même fonction occupée par une personne permet d'améliorer le fonctionnement. Ainsi, une entreprise morgienne qui aurait besoin d'une aide LADE peut contacter son interlocuteur habituel. Il en va de même pour une entreprise de Cossonay en participant à des événements de réseautage avec des entreprises morgiennes aussi. Ainsi le résultat final est un gain en efficacité pour la promotion économique et en simplicité pour les entreprises. Un exemple de collaboration pour le canton...

Vous trouverez toutes les informations utiles sur notre site ou via le formulaire d'adhésion à la plateforme économique de l'ARCAM : <https://www.arcam-vd.ch/presentation/membres-privés/>

